

Appel d'offres

Évaluation économique des cultures clés pour la
création d'une alliance urbaine-rurale régénérative à
Dakar

C40 Cities Climate Leadership Group, Inc.

120 Park Avenue, 23e étage

New York, NY 10017

États-Unis d'Amérique

10/09/2026

Sommaire

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.	1
2. Résumé, objectif et contexte du projet	1
3. Directives relatives aux propositions	6
4. Appel à propositions et calendrier du projet	8
5. Critères d'évaluation des propositions	9
6. Budget du projet	11
7. Politiques du C40	11
8. Soumission des propositions	11

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.

Le C40 est un réseau regroupant près de 100 maires des plus grandes villes du monde, qui œuvrent pour mettre en œuvre les mesures urgentes nécessaires dès maintenant afin de faire face à la crise climatique et de créer un avenir où chacun, partout dans le monde, pourra s'épanouir. Les maires des villes du C40 s'engagent à adopter une approche fondée sur la science et centrée sur les personnes afin de limiter le réchauffement climatique conformément à l'Accord de Paris et de bâtir des communautés saines, équitables et résilientes. Nous travaillons aux côtés d'une large coalition de représentants des syndicats, des entreprises, du mouvement des jeunes pour le climat et de la société civile afin d'aider les maires à réduire de moitié les émissions d'ici 2030 et à éliminer progressivement l'utilisation des énergies fossiles, tout en renforçant la résilience climatique et l'équité en milieu urbain.

Les coprésidents actuels du C40 sont Sadiq Khan, maire de Londres (Royaume-Uni), et Yvonne Aki-Sawyers, de Freetown, en Sierra Leone ; Michael R. Bloomberg, qui a exercé trois mandats en tant que maire de New York, occupe le poste de président du conseil d'administration. Le travail du C40 est rendu possible grâce à nos deux bailleurs de fonds stratégiques : Bloomberg Philanthropies et Realdania.

Pour en savoir plus sur les activités du C40 et de nos villes, rendez-vous sur notre [site web](#) ou suivez-nous sur [X](#), [Instagram](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

2. Résumé, objectif et contexte du projet

Contexte

En 2025, un groupe de travail composé de villes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine a co-créé, en collaboration avec le [Réseau des systèmes alimentaires du C40, l'Accélérateur « C40 Thriving Food Systems »](#), afin d'identifier les moyens clés de faire progresser la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en bâtissant des économies alimentaires florissantes qui génèrent des emplois verts de qualité dans le respect des limites planétaires. L'Accélérateur définit quatre engagements ambitieux à réaliser au cours de la prochaine décennie.

Afin de garantir à chaque habitant l'accès à une alimentation abordable, saine et durable,

d'améliorer les moyens de subsistance et de bâtir un avenir prospère pour leur ville, les maires s'engagent à prendre chaque année des mesures pour

D'ICI 10 ANS :

1. **Fournir un repas quotidien sain et durable à chaque enfant** : mettre en place un programme universel d'alimentation scolaire conforme à un régime alimentaire sain et adapté au contexte local, dans le respect des limites planétaires.
2. **Créer des marchés plus sûrs, plus propres et plus abordables** : moderniser de manière durable les infrastructures des marchés de la ville afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire au minimum les pertes et le gaspillage alimentaires.
3. **Dynamiser les entreprises alimentaires locales** : favoriser la création d'emplois verts de qualité et accroître l'offre d'aliments variés et sains, produits de manière durable, en nouant des partenariats avec les villes voisines pour développer des programmes de soutien aux agriculteurs et aux petites et moyennes entreprises.

DANS UN DÉLAI DE 2 ANS :

4. **Assurer un avenir alimentaire prospère** : élaborer conjointement une stratégie intégrée en matière de système alimentaire qui se reflète dans le plan d'action climatique de la ville et dans ses mécanismes de préparation aux catastrophes.

Ce projet vise spécifiquement à aider les villes à respecter le troisième engagement : « Dynamiser les entreprises alimentaires locales : favoriser la création d'emplois verts de qualité et accroître l'offre d'aliments variés et sains, produits de manière durable, en nouant des partenariats avec les communes voisines pour développer des programmes de soutien aux agriculteurs et aux petites et moyennes entreprises.

Le monde compte environ 570 millions d'agriculteurs, dont 500 millions sont des petits exploitants (95 % d'entre eux cultivant moins de 2 ha), et la plupart d'entre eux vivent à proximité des marchés des villes et des agglomérations. Des études indiquent que 11 % de l'ensemble des terres cultivées irriguées et 5 % de l'ensemble des terres cultivées pluviales sont situées dans des zones urbaines et périurbaines, ces proportions passant respectivement à 60 % et 35 % dans un rayon de 20 km autour des limites de la ville ([Forster et al., 2015](#)). À titre d'exemple, à Hanoï, au Vietnam, on estime que 70 % de la production et de l'approvisionnement urbains en légumes-feuilles se situent dans un rayon de 20 km autour du centre-ville ([Moustier & Danso, 2006](#)). De plus, la composante urbaine de l'économie alimentaire est en pleine expansion, les secteurs non agricoles des zones urbaines employant autant de personnes que le secteur agricole rural (figure 1) ([Allen, 2018](#)).

Parallèlement, et au-delà des aspects économiques industriels de l'alimentation, les villes sont en première ligne dans la lutte contre la malnutrition, étant donné que 76 % des personnes en situation d'insécurité alimentaire vivent dans des zones urbaines et périurbaines ([HLPE CFS, 2024](#)).

Les zones urbaines sont également vulnérables aux catastrophes liées au climat ; elles subissent déjà les effets du changement climatique et de la dégradation des écosystèmes, qui menacent leur habitabilité à long terme en raison d’inondations, de perturbations de l’approvisionnement en eau et d’autres problèmes liés à la gestion des terres.

Conscientes que la production alimentaire locale ne peut à elle seule répondre aux besoins des mégapoles, les villes doivent élargir leur vision au-delà des frontières administratives pour englober les territoires environnants. Cela leur permet d’influencer les modalités de gestion des terres et de l’eau en vue de l’adaptation au changement climatique et de l’atténuation de ses effets, tout en soutenant l’économie alimentaire à la fois en tant que secteur d’activité et en tant que système de soutien communautaire essentiel pour les fournisseurs et les consommateurs vulnérables. Pour y parvenir, les villes doivent co-crée une vision pour l’économie de leur système alimentaire, nouer des alliances formelles et développer des programmes conjoints de soutien aux entreprises avec les municipalités des zones de production environnantes, ce que vise à réaliser cet « Accelerator »

Projet

Le projet « Groundwork », qui s’inscrit dans le cadre du Thriving Food Systems Accelerator (TFSA) du C40, est une 18 mois, financée par Vere Initiatives (d’avril 2026 à novembre 2027). Il constitue le principal mécanisme de mise en œuvre de l’# 3 de l’engagement TFSA, qui vise à dynamiser les entreprises alimentaires locales, à favoriser la création d’emplois verts de qualité et à généraliser les pratiques agricoles régénératrices d’ici 10 ans.

Le projet est conçu pour aider les villes africaines signataires à dépasser les frontières administratives afin de mettre en place des mécanismes formels de gouvernance alimentaire interjuridictionnels avec les communes productives périurbaines et rurales environnantes. Ses principaux objectifs sont les suivants :

- **Gouvernance territoriale** : créer des alliances urbaines-rurales entre les mégapoles et les villes voisines afin de favoriser une gouvernance partagée du système alimentaire et de renforcer la résilience de ce dernier.
- **Chaînes de valeur régénératrices** : établir des partenariats avec les communes environnantes pour tester ou déployer à grande échelle des programmes de soutien aux entreprises et aux agriculteurs, menés par ces alliances, visant à faire évoluer les pratiques agricoles vers des méthodes régénératrices tout en protégeant les ressources naturelles.
- **Optimisation du marché** : tirer parti des leviers de la demande municipale (tels que les marchés publics et la modernisation des marchés de produits frais) pour ancrer une demande régionale prévisible, remédier aux inefficacités en amont et en aval, réduire les pertes alimentaires et atténuer les risques liés à la production agricole pour les agriculteurs pratiquant l’agriculture régénérative.

Les activités du projet nécessitent une collaboration interservices et inter-collectivités. Dans le cadre d’un groupe de travail structuré, les équipes municipales suivent un calendrier de mise en œuvre en plusieurs phases :

Phase 1 : Lancement et travaux préparatoires : mise en place d’une équipe technique municipale multisectorielle et obtention de l’adhésion du maire.

Phase 2 : Cartographie du bassin alimentaire : réalisation d'une cartographie géographique et des flux approfondie des limites fonctionnelles du bassin alimentaire afin de comprendre les mouvements des denrées de base locales et d'identifier les principaux acteurs du système alimentaire.

Phase 3 : Analyse de la gouvernance : réalisation d'analyses du paysage institutionnel et réglementaire local afin d'identifier les mécanismes de gouvernance appropriés pour l'alliance urbaine-rurale.

Phases 4 et 5 : Dialogue et convergence des parties prenantes : impliquer les communes environnantes et les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire afin de diagnostiquer les vulnérabilités communes, d'identifier les lacunes de la chaîne d'approvisionnement et de repérer les opportunités.

Phases 6 et 7 : Conception et mise en œuvre : contextualiser le cadre de gouvernance urbain-rural, évaluer les programmes existants de soutien aux entreprises et finaliser les mécanismes formels de l'alliance lors d'une réunion dédiée des maires.

Les villes signataires participantes bénéficient d'une assistance technique directe, d'ateliers d'échange entre pairs et d'appels mensuels structurés d'accompagnement individuel afin d'adapter et de mettre en œuvre leurs plans de travail localisés.

Le présent appel à propositions définit les exigences relatives à une évaluation économique des principales cultures identifiées comme nécessaires à la ville de Dakar dans le cadre de sa phase 2.

La ville de Dakar est le moteur économique et politique du Sénégal ; elle abrite plus de 25 % de la population du pays sur moins de 0,3 % de son territoire. En raison de cette forte densité, la ville dépend fortement des zones périurbaines et rurales environnantes pour son approvisionnement en denrées alimentaires fraîches ([Faye & Du, 2021](#)). Afin de soutenir la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, et dans le cadre des travaux menés par la ville pour la phase 2 du projet Groundwork, celle-ci a donné la priorité à six produits clés : le niébé, le millet, le riz, les pommes de terre, les carottes et les haricots verts. Ces cultures comprennent à la fois des denrées de base essentielles et des produits commerciaux à forte valeur ajoutée. Cependant, le réseau d'approvisionnement subit une pression considérable en raison de ce que les responsables municipaux qualifient de « rupture de gouvernance ». Si les municipalités gèrent le développement local, elles ne disposent pas des données ni des cadres régionaux nécessaires pour coordonner efficacement leurs actions avec les autres autorités publiques. Cela conduit à des politiques fragmentées, à l'épuisement des ressources et à des chaînes d'approvisionnement inefficaces.

L'un des principaux obstacles à la mise en place d'un système résilient est le manque de données économiques locales empiriques sur les opportunités inexploitées (ce qui justifiera également la coopération intercommunale). Les politiques actuelles traitent les marchés urbains et la production rurale comme des domaines distincts, ce qui empêche une approche unifiée. Cette mission s'attaque à cet obstacle en fournissant une évaluation économique et spatiale complète des six produits identifiés dans l'ensemble du bassin alimentaire de Dakar. Le prestataire de services doit fournir les données et les modèles financiers nécessaires à la ville de Dakar pour garantir l'approvisionnement en ces cultures essentielles et investir dans la transition vers une agriculture régénérative dans les communes environnantes, ce qui permettra ensuite de justifier la mise en place d'une alliance stratégique avec ces dernières.

L'analyse finale permettra d'élaborer une analyse de rentabilité en faveur de la collaboration, en calculant les retombées financières des infrastructures partagées, la viabilité économique de l'agriculture régénérative et les avantages à long terme de la protection des atouts écologiques communs.

Objectifs

- Cette mission doit atteindre les objectifs suivants dans un délai de 3 mois (d'octobre à janvier 2027) :
- 1. Cartographier les dynamiques spatiales, les limites physiques et les flux d'approvisionnement du bassin alimentaire de la ville et de sa région pour les denrées clés suivantes : **niébé rouge (pois à vache), haricots verts, carottes, pommes de terre, riz et millet**. Quantifier les volumes de l'offre et de la demande par commune, en les alignant sur les structures administratives sénégalaises exactes (région, département, communes).
 - 2. Appliquer des critères de proximité et de capacité de production, en donnant la priorité aux petits exploitants et aux agriculteurs durables, aux six produits de base (étape 1) afin **d'identifier les communes spécifiques qui seraient les plus stratégiques pour une alliance**. Des critères similaires à ceux utilisés par la FAO et la RUAF à Medellín pour leur système alimentaire de la ville et de sa région (CRFS) pourraient être appliqués : production élevée dans la région ; contribution à l'approvisionnement de Medellín et de la vallée d'Aburrá ; proximité ; zones d'expansion agricole potentielles (en fonction des conditions biophysiques propices) ; et rôle institutionnel (promotion de la gouvernance alimentaire locale et de l'inclusion territoriale).
 - 3. **Cartographier les ressources naturelles essentielles communes à l'ensemble du bassin d'approvisionnement alimentaire**, en recensant explicitement les cours d'eau, les terres arables, les aquifères et les corridors de biodiversité vitaux, dans la mesure où ils sont liés aux chaînes de valeur des six produits dans les communes les plus stratégiques.
 - 4. **Analyser en détail les chaînes de valeur** de chaque produit dans les municipalités stratégiques sélectionnées, en identifiant les goulots d'étranglement opérationnels et les infrastructures logistiques essentielles.
 - 5. **Dresser le profil des acteurs et intermédiaires actifs** qui influencent ces produits spécifiques.
 - 6. **Réaliser une analyse de haut niveau de la loi sénégalaise sur la décentralisation (loi n° 3)**, cadre juridique régissant la coopération intercommunale, afin d'identifier les moyens de formaliser la collaboration entre les autorités locales.

Le rapport final devra inclure :

Partie 1 : Une vue d'ensemble stratégique des produits clés, de leurs quantités, de leur répartition dans les et de leurs ressources partagées

- 1. Cartographier les limites géographiques du territoire du bassin d'approvisionnement alimentaire de la région urbaine de Dakar (en ce qui concerne les six denrées).
- 2. Décomposer les quantités totales de l'offre et de la demande pour les six produits par commune identifiée stratégiquement. Les données doivent correspondre directement aux niveaux de gouvernance officiels du Sénégal (région, département, communes)
- 3. Répertorier les atouts naturels essentiels reliant les communes adjacentes (par exemple, la nappe aquifère côtière fragile des Niayes, les cours d'eau de surface, les limites des terres arables et les corridors de biodiversité) afin de mettre en évidence l'exposition écologique régionale commune.

Partie 2 : Flux d’approvisionnement des produits clés, proximité et capacités de production par rapport à la ville de Dakar, en donnant la priorité aux chaînes de valeur des petits agriculteurs

1. Cartographier les flux logistiques et les volumes des six produits clés acheminés depuis les zones de production rurales vers les pôles de marché urbains de Dakar.
2. Appliquer les critères de la FAO relatifs à la proximité et à la capacité de production pour noter et classer les communes du bassin d’approvisionnement alimentaire. Cela permet de mettre en évidence les collectivités territorialement les mieux placées pour établir des relations commerciales étroites.
3. Isoler et identifier explicitement les communes présentant une forte concentration de petits agriculteurs disposant de peu de ressources afin de maximiser l’impact de l’alliance en matière d’équité.
4. Recenser précisément les infrastructures de la chaîne de valeur au sein de ces communes stratégiques, en identifiant les lacunes en matière d’infrastructures physiques, le déficit en entrepôts frigorifiques et les goulets d’étranglement au niveau du transit.

Partie 3 : Carte des parties prenantes

1. Cartographier tous les acteurs essentiels de la chaîne de valeur, y compris les coopératives de petits exploitants, les collecteurs intermédiaires, les opérateurs logistiques locaux, les autorités municipales et les grossistes urbains de Dakar.

À titre de référence, des exemples de livrables finaux du C40 peuvent être consultés ici :

- [Une alimentation saine pour des villes en bonne santé](#)
- [Collaboration public-privé pour accélérer le développement urbain durable : un guide pour les villes du Sud](#)
- [De meilleurs systèmes urbains](#)

3. Directives relatives aux propositions

Le présent appel à propositions définit les exigences d’un processus ouvert et concurrentiel. La proposition ne doit pas dépasser 8 pages, annexes comprises (à l’exclusion des CV) ; les propositions plus longues ne seront pas examinées. Les propositions seront acceptées jusqu’au 1 octobre 2026 à 23 h 59 GMT. Les propositions reçues après cette date et cette heure ne seront pas acceptées. Toutes les propositions doivent inclure un calendrier précis, décrire la manière dont vous comptez collaborer avec le C40, indiquer clairement les coûts et détailler votre expérience dans ce domaine.

La proposition doit fournir aux évaluateurs du C40 toutes les informations nécessaires pour évaluer votre candidature. Veuillez indiquer clairement, le cas échéant :

- En quoi votre proposition répond aux critères d’évaluation, notamment en ce qui concerne la gestion de projet et l’approche proposée concernant le périmètre des travaux, la méthodologie, les sources de données et les outils à utiliser.

- Les hypothèses sur lesquelles vous vous basez concernant le projet.
- Les risques que vous avez identifiés et les mesures d'atténuation appropriées, notamment en ce qui concerne la coordination avec les responsables municipaux, la confidentialité des données et la prise en compte des contextes politiques locaux.
- Des informations sur vos honoraires ; vous devez inclure des informations suffisantes sur la manière dont vos coûts ont été calculés afin de permettre l'évaluation du caractère raisonnable de ces derniers. Veuillez inclure une ventilation complète et détaillée du budget du projet, précisant les livrables et les coûts.
- Le calendrier de mise en œuvre proposé ; en indiquant clairement les étapes clés et les livrables à respecter de manière stricte.
- Tout soutien supplémentaire dont vous avez besoin pour assurer la réussite du projet, y compris toute contribution dont vous aurez besoin de la part de tiers, du personnel du C40 ou des responsables municipaux locaux.
- Proposition de partenariat de travail avec le C40, comprenant (le cas échéant) la gouvernance et la gestion du projet, le personnel clé, les rôles et responsabilités clés, ainsi que la procédure d'escalade en cas de problèmes.
- CV des membres clés proposés, démontrant une expertise régionale africaine.
- Les réponses à l'appel d'offres peuvent être soumises en français ou en anglais.
- Au moins un membre de l'équipe ou consultant individuel doit maîtriser parfaitement l'anglais et le français, ou disposer d'un partenaire capable de mener les réunions et de faciliter le processus d'examen en anglais.
- Les livrables finaux doivent être remis en français (le C40 se chargera de la traduction à des fins internes).
- Informations sur l'engagement de l'organisation en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, ainsi que sur son adhésion aux principes éthiques du C40.
- Si vous postulez en tant qu'entreprise, veuillez inclure : l'historique, le profil des dirigeants, la taille et les organigrammes. Les consultants indépendants sont dispensés de cette exigence.
- Exemples de travaux antérieurs pertinents ;
- Références provenant d'autres clients similaires.

Vous devez fournir des informations suffisantes sur le mode de calcul de vos coûts afin de permettre l'évaluation du caractère raisonnable de ceux-ci.

L'utilisation d'outils assistés par l'IA doit être réduite au strict minimum, et aucun résultat (texte ou visuel) ne doit être produit par l'IA. Tout outil assisté par l'IA utilisé doit être clairement décrit et justifié dans la section consacrée à la méthodologie. De plus, la méthodologie doit détailler explicitement comment les résultats seront validés et vérifiés à l'aide d'une combinaison de contrôle humain indépendant et de recoupements avec des bases de données ou des sources fiables. Toutes les données partagées par le C40 sont strictement confidentielles et ne peuvent en aucun cas être transmises à des outils d'IA.

Diversité des fournisseurs

Le C40 s'engage en faveur de la diversité des fournisseurs et d'un approvisionnement inclusif en promouvant l'équité, la diversité et l'inclusivité au sein de notre base de fournisseurs. Nous sommes convaincus qu'en faisant appel à un éventail diversifié de fournisseurs, nous bénéficions d'un plus large éventail d'expériences et de points de vue de la part de ces derniers, ce qui nous permet de répondre au mieux aux besoins de l'ensemble de nos villes, aussi diverses soient-elles, ainsi qu'aux contextes dans lesquels elles évoluent.

Nous encourageons vivement les fournisseurs (particuliers et entreprises) présentant une diversité en termes

de taille, d'âge, de nationalité, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, d'appartenance à un groupe minoritaire détenant la majorité du capital et exerçant le contrôle de l'entreprise, de capacités physiques ou mentales, d'origine ethnique et de perspectives, à nous soumettre une proposition de collaboration.

N'hésitez pas à consulter [la Déclaration](#) du C40 [sur l'équité, la diversité et l'inclusion](#). La diversité des fournisseurs et les marchés publics inclusifs constituent un élément de la mise en œuvre des principes d'équité, de diversité et d'inclusion visant à contribuer à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et à bâtir des communautés saines, équitables et résilientes.

Contrat

Veuillez noter qu'il s'agit d'un contrat de services professionnels et non d'une opportunité de subvention. Les organisations qui ne sont pas en mesure d'accepter des contrats de services professionnels ne doivent pas soumettre d'offres. Les travaux seront réalisés dans le cadre du [contrat de services standard du C40](#).

Les présentes conditions générales ne sont pas négociables. Les organisations qui ne sont pas en mesure de les accepter telles qu'elles sont rédigées ne doivent pas soumettre d'offres dans le cadre de cet appel d'offres.

Si le C40 n'est pas en mesure de conclure un contrat avec le lauréat de cette procédure d'appel d'offres, nous nous réservons le droit d'attribuer le contrat au deuxième fournisseur potentiel le mieux classé.

Sous-traitance

Si l'organisation soumettant une proposition doit sous-traiter une partie des travaux pour répondre aux exigences de la proposition, cela doit être clairement indiqué. Tous les coûts inclus dans les propositions doivent être globaux et inclure tout travail externalisé ou sous-traité. Toute proposition prévoyant l'externalisation ou la sous-traitance de travaux doit inclure le nom et la description des organisations sous-traitantes.

4. Appel à propositions et calendrier du projet

Calendrier de l'appel d'offres	Date limite
Envoi de l'appel à propositions	10 septembre 2026
Questions soumises au C40	15 septembre 2026
Réponses du C40 aux questions	18 septembre 2026
Date limite de réception des offres	1 octobre 2026, 23 h 59 GMT
Clarification des offres	4 octobre 2026
Évaluation des propositions	Du 5 au 9 octobre 2026
Présentation de la proposition (éventuelle)	12 octobre 2026
Décision de sélection prise	13 octobre 2026
Notification du résultat à tous les fournisseurs potentiels	16 octobre 2026

Le projet devrait se dérouler du 26 octobre au 29 janvier 2027. Les soumissionnaires doivent présenter un calendrier détaillé tenant compte de la disponibilité et de l'accessibilité des données, des méthodes de collecte des données, des capacités et des périodes de vacances. Le calendrier doit décrire toutes les étapes clés du périmètre des travaux, qu'il s'agisse du périmètre actuel ou d'une alternative proposée, y compris l'élaboration de la structure des données et de la méthodologie, la soumission des premières ébauches et des versions ultérieures, la prise en compte des commentaires du personnel du C40 et la remise du rapport final. Les calendriers doivent être réalistes, et les propositions s'étendant au-delà du 29 janvier 2027 ne seront pas prises en compte.

Calendrier du projet	Date limite
La phase de lancement du projet doit être achevée (intégration et passation des marchés)	le 26 octobre 2026
Réunion de lancement au plus tard le	le 27 octobre 2026
La phase de planification du projet doit être finalisée au plus tard le	le 30 octobre 2026
L'examen initial et la définition du périmètre des cultures et des communes doivent être achevés au plus tard le	le 6 novembre 2026
La synthèse des résultats doit être achevée au plus tard le	le 27 novembre 2026
Soumission du projet de rapport complet au C40	le 7 décembre 2026
Première série d'examens par le C40 achevée au plus tard le	le 14 décembre 2026
Révision et finalisation du rapport avant le	le 12 janvier 2027
Achèvement des examens finaux du C40 d'ici le	le 15 janvier 2027
Finalisation de tous les livrables et soumission au C40 avant le	le 22 janvier 2027
Le projet devrait se poursuivre jusqu'au	le 29 janvier 2027

5. Critères d'évaluation des propositions

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants.

Critères d'évaluation	Pondération
Expertise technique et approche - Compréhension claire de la portée, des objectifs et du contexte du projet. - Solidité et faisabilité de la méthodologie proposée pour cartographier les principaux produits alimentaires dans le bassin d'approvisionnement alimentaire de Dakar (par exemple, analyse SIG, suivi des flux alimentaires, quantification par bilan massique).	55 %

Critères d'évaluation	Pondération
• Capacité avérée à fournir des résultats de haute qualité destinés à un public urbain, sur la base d'une recherche rigoureuse fondée sur des données. • Une expérience avérée dans des projets similaires, notamment la cartographie des bassins alimentaires et la recherche sur les systèmes alimentaires en Afrique. • Connaissances et/ou expérience en matière d'alliances entre zones urbaines et rurales, de collaboration interterritoriale et de structures de gouvernance municipale. • Disponibilité et capacités de la personne physique ou morale, y compris les qualifications pertinentes et l'expertise en matière de recherche sur les systèmes alimentaires	
Gestion de projet et capacité de réalisation • Calendrier réaliste et bien structuré, avec des étapes clés et des livrables clairement définis. • Identification des risques potentiels et des stratégies d'atténuation appropriées. • Plan de collaboration et d'engagement clair, décrivant la manière dont le prestataire travaillera avec le personnel du C40 et les équipes de projet des villes. • Procédure d'escalade définie. • Mesures internes de contrôle qualité visant à garantir l'exactitude, l'intégrité des données et la fiabilité des résultats.	15 %
Rapport qualité-prix • Économie : rentabilité et transparence dans l'allocation budgétaire. Justification claire des coûts par rapport à la portée du projet et aux livrables. • Efficience : faisabilité de l'approche de gestion de projet, répartition des ressources entre plusieurs villes et capacité à maximiser l'impact dans le respect des contraintes budgétaires. • Efficacité : adéquation et viabilité des méthodes, outils et modèles proposés pour atteindre les objectifs de la recherche.	20 %
Équité et respect des valeurs éthiques • Adhésion aux valeurs du C40, notamment l'engagement en faveur du développement durable, de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. • Les soumissionnaires sont encouragés à faire référence à leurs principes ou, dans le cas d'un organisme de recherche, aux politiques et principes organisationnels pertinents. • Les consultants basés en Afrique, et en particulier au Sénégal, sont vivement encouragés à postuler.	10 %

À l'issue de l'évaluation des dossiers écrits, le C40 se réserve le droit d'inviter une sélection des soumissionnaires les mieux classés à un entretien ou à une présentation technique afin de valider plus en détail leurs propositions. Si elles ont lieu, les résultats de ces sessions seront pris en compte dans la note technique finale.

6. Budget du projet

Le budget maximal alloué à ce projet s'élève à **25 000 \$, TVA et taxes comprises**. Les offres dépassant ce montant ne seront pas prises en compte. À titre d'exemple, la ventilation des coûts pourrait se présenter comme suit :

Poste budgétaire / livrable	Allocation (%)	Montant proposé (USD)	Fréquence de la dépense
Examen initial	20 %	\$	Une seule fois
Projet de rapport	40 %	\$	Une seule fois
Rapport final	40 %	\$	Une seule fois
TOTAL	100 %	\$	N/A

Toutes les propositions doivent inclure les coûts estimés pour la réalisation des tâches décrites dans le cahier des charges du projet, TVA et taxes comprises. Les coûts doivent être indiqués comme des coûts ponctuels ou non récurrents, ou comme des coûts mensuels récurrents. Tous les frais engagés dans le cadre de la soumission de cet appel à propositions ne sont pas remboursables par le C40.

Le paiement sera effectué en fonction de la réalisation des étapes clés du projet, telles qu' approuvées par le point de contact du C40.

7. Politiques du C40

Le C40 attend des tiers qu'ils respectent les politiques suivantes du C40

- Politique relative au code de conduite des non-salariés [ici](#)
- Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion [ici](#)

8. Soumission des propositions

Chaque fournisseur potentiel doit envoyer **un exemplaire de sa proposition** à l'adresse e-mail ci-dessous avant le 1 octobre 2026 à 23 h 59 GMT :

Chuck Momanyi, responsable des alliances urbaines-rurales (systèmes alimentaires) à l'adresse cmomanyi@c40.org , avec Anri Manderson, responsable senior des transitions alimentaires équitables à l'adresse amanderson@c40.org en copie.

Les réponses anonymisées aux questions seront publiées ici ([lien](#)) à l'issue de la période de questions-réponses.

Sur la base des propositions reçues, le C40 se réserve le droit d'encourager la création de consortiums ou de demander aux fournisseurs potentiels d'affiner leur proposition après réception.

Vous avez une préoccupation ?

Le C40 s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière d'éthique. À ce titre, nous nous engageons à faire preuve de transparence et à être à l'écoute des réclamations et des suggestions émanant de l'extérieur de l'organisation et visant à améliorer nos pratiques.

Veuillez vous reporter à [la procédure de réclamation du C40](#) pour savoir comment nous contacter.

Clause de non-responsabilité

Le C40 décline toute responsabilité et ne prend en charge aucun coût engagé par les fournisseurs potentiels pour la préparation d'une réponse à cet appel d'offres. Les réponses soumises seront accessibles à l'ensemble du personnel du C40 et aux évaluateurs externes (le cas échéant).

Ni la publication de l'appel d'offres, ni aucune des informations qui y figurent, ne doivent être considérées comme un engagement ou une déclaration de la part du C40 (ou de l'un de ses partenaires) en vue de conclure un accord contractuel. Aucune disposition du présent appel d'offres ne doit être interprétée comme un engagement de la part du C40 à attribuer un marché à un fournisseur potentiel à l'issue de cette procédure de passation de marché, ni à accepter le prix le plus bas ou une offre quelconque.

Request for Proposal (RfP)

Economic Assessment for Key Crops towards
Creating an Regenerative Urban-Rural Alliance in
Dakar

C40 Cities Climate Leadership Group, Inc.

120 Park Avenue, 23rd Floor

New York, NY 10017

United States of America

10/09/2026

C4O
CITIES

Contents

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.	1
2. Summary, purpose and background of the project	1
3. Proposal guidelines	5
4. RfP and project timeline	6
5. Proposal evaluation criteria	7
6. Project budget	8
7. C40 policies	9
8. Submissions	9

1. C40 Cities Climate Leadership Group Inc.

C40 is a network of nearly 100 mayors of the world’s leading cities working to deliver the urgent action needed right now to confront the climate crisis and create a future where everyone, everywhere, can thrive. Mayors of C40 cities are committed to using a science-based and people-focused approach to limit global heating in line with the Paris Agreement and build healthy, equitable and resilient communities. We work alongside a broad coalition of representatives from labour, business, the youth climate movement and civil society to support mayors to halve emissions by 2030 and help phase out fossil use while increasing urban climate resilience and equity.

The current co-chairs of C40 are Mayor Sadiq Khan of London, United Kingdom, and Mayor Yvonne Aki-Sawyerr of Freetown, Sierra Leone; three-term Mayor of New York City Michael R. Bloomberg serves as President of the Board. C40’s work is made possible by our two strategic funders: Bloomberg Philanthropies and Realdania.

To learn more about the work of C40 and our cities, please visit our [website](#) or follow us on [X](#), [Instagram](#), [Facebook](#) and [LinkedIn](#).

2. Summary, purpose and background of the project

Background

In 2025, a working group of cities from Africa, Asia, and Latin America co-created with the C40 Food Systems Network, the [C40 Thriving Food Systems Accelerator](#), to identify key ways of advancing food and nutrition security, while building thriving food economies that generate good green jobs within planetary boundaries. The Accelerator sets out four ambitious commitments to be achieved within the next decade.

To ensure every resident has access to affordable, healthy and sustainable food, improve livelihoods, and build a thriving future for their city, mayors commit to annually take steps to:

WITHIN 10 YEARS:

- **Provide a healthy and sustainable daily meal for every child:** Establish a universal school feeding programme aligned to a locally relevant planetary healthy diet.
- **Create safer, cleaner, and more affordable markets:** Sustainably modernise the city's market infrastructure to improve food safety and minimise food loss and waste.
- **Boost local food businesses:** Foster good green jobs and increase the supply of diverse and healthy food that is sustainably produced, by partnering with neighbouring towns to develop farmer and small and medium enterprise support programmes.

WITHIN 2 YEARS:

- **Secure a thriving food future:** Co-create an integrated food system strategy that is reflected in the city's Climate Action Plan and disaster preparedness mechanisms.

This project relates specifically to supporting cities to meet the third commitment: "Boost local food businesses: Foster good green jobs and increase the supply of diverse and healthy food that is sustainably produced, by partnering with neighbouring towns to develop farmer and small and medium enterprise support programmes."

The world has approximately 570 million farmers, with 500 million being smallholders (95% cultivating less than 2ha), and most of these live within market reach of towns and cities. Research indicates that 11% of all irrigated cropland and 5% of all rainfed croplands are located in urban and peri-urban areas, escalating to 60% irrigated and 35% rainfed within a 20 km radius from city boundaries ([Forster et al., 2015](#)). As an example, in Hanoi, Vietnam, an estimated 70% of urban production and supply of leafy vegetables can be found within 20 km of the urban centre ([Moustier & Danso, 2006](#)). Furthermore, the urban component of the food economy is expanding, with the off-farm segments in urban areas employing as many people as the rural, on-farm segment (figure 1)([Allen, 2018](#)).

Concurrently, and beyond food's industrial economic aspects, cities are at the forefront of combating malnutrition, given that 76% of food-insecure individuals live in urban and peri-urban areas ([HLPE CFS, 2024](#)). Urban areas are also vulnerable to climate-related disasters, already experiencing the impacts of climate change and ecosystem degradation that threaten long-term habitability through floods, water supply disruptions, and other land management-related issues.

Recognising that local food production alone cannot meet megacities' demands, cities must extend their view beyond administrative boundaries into surrounding landscapes. This allows them to influence land and water management arrangements for climate adaptation and mitigation, supporting the food economy both as an industry and as a vital community support system for vulnerable suppliers and consumers. To achieve this, cities must co-create a vision for their food system economy, build formal alliances, and develop joint business support programmes with municipalities in surrounding productive areas, which this Accelerator aims to achieve.

Project

The "Groundwork" project, part of C40's Thriving Food Systems Accelerator (TFSA), is an approximately 18-month technical assistance initiative funded by Vere Initiatives (running from Apr 2026 to Nov 2027). It serves as the primary delivery mechanism for TFSA Commitment #3, which aims to boost local food businesses, foster good green jobs, and scale regenerative agricultural practices within 10 years.

The project is designed to support African signatory cities in moving beyond administrative borders to establish formal, cross-jurisdictional food governance mechanisms with surrounding peri-urban and rural productive municipalities. Its principal objectives include:

- **Territorial governance:** Creating urban-rural alliances among megacities and neighboring towns to foster shared food system governance and build greater food system resilience.
- **Regenerative value chains:** Partnering with surrounding towns to pilot or scale alliance-led business and farmer support programs that transition cropland to regenerative practices while protecting natural resources.
- **Market optimisation:** Leveraging municipal demand levers (such as public procurement and upgraded fresh food markets) to anchor predictable regional demand, address midstream inefficiencies, reduce food loss, and de-risk agricultural production for regenerative farmers.

Project activities require cross-departmental and cross-jurisdictional collaboration. Under the structured working group framework, city teams navigate a multi-phase implementation timeline:

Phase 1: Inception and groundwork: Establishing a multi-sectoral core city technical team and securing mayoral buy-in.

Phase 2: Foodshed mapping: Conducting in-depth geographic and flow mapping of functional foodshed boundaries to understand local staple commodities movements and identify key food system actors.

Phase 3: Governance scan: Performing local institutional and regulatory landscape analyses to identify appropriate governance mechanisms for the urban-rural alliance.

Phases 4 & 5: Stakeholder dialogue and convergence: Engaging surrounding municipalities and food value chain actors to diagnose shared vulnerabilities, identify supply chain gaps, and pinpoint opportunities.

Phases 6 & 7: Design and activation: Contextualising the urban-rural governance framework, auditing existing business support programs, and finalising the formal alliance mechanisms at a dedicated mayoral convening.

Participating signatory cities receive direct technical assistance, peer-exchange workshops, and structured monthly 1-on-1 support calls to tailor and implement their localised work plans.

This RfP outlines the requirement for an economic assessment of key identified crops required for the city of Dakar as part of their Phase 2.

The City of Dakar is Senegal's economic and political engine, housing over 25% of the country's population on less than 0.3% of its land. Because of this high density, the city relies heavily on surrounding peri-urban and rural areas for fresh food ([Faye & Du, 2021](#)). To support food security and livelihoods, and as part of the city's work towards the Groundwork project's Phase 2, the city prioritised six key commodities: cowpea,

millet, rice, potatoes, carrots, and green beans. These crops include essential staples and high-value commercial products.

However, the supply network faces significant strain due to what city staff refer to as a "governance disconnect." While municipalities manage local development, they lack the regional data and frameworks to coordinate effectively with other public authorities. This leads to fragmented policies, resource depletion, and inefficient supply chains.

A critical barrier to a resilient system is the lack of empirical, local economic data on unmet opportunities (which will also justify inter-municipal cooperation). Current policies treat urban markets and rural production as separate domains, preventing a unified approach. This assignment will address this barrier by providing a comprehensive economic and spatial assessment of the six identified commodities across the Dakar foodshed. The service provider must deliver the data and financial models needed for the city of Dakar to secure a supply of these critical crops and invest in the regenerative transition of their production in the municipalities surrounding the city, which in turn will shape the rationale for a strategic alliance with its surrounding municipalities.

The final analysis will create a business case for collaboration, calculating the financial returns of shared infrastructure, the economic viability of regenerative farming, and the long-term benefits of protecting shared ecological assets.

Objectives

This assignment must achieve the following objectives within 3 months (from October to January 2027):

1. Map the spatial dynamics, physical boundaries, and supply flows of city-region foodshed related to the following key commodities **Niébé Rouge (Cowpea), Green Beans, Carrots, Potatoes, Rice, and Millet**. Quantify supply/demand volumes per municipality, aligning them with exact Senegalese administrative structures (Region, Department, Communes).
2. Apply proximity and productive capacity criteria, prioritising smallholders and sustainable farmers, to the six commodities (step 1) to **identify specific municipalities that would be most strategic to an alliance**. Criteria, similar to what FAO/RUAF used in Medellin for their City Region Food System (CRFS), could be applied: High Production in Region; Supply Contribution to Medellin and Valle de Aburrá; Proximity; Potential Agricultural Expansion Zones (based on suitable biophysical conditions); and Institutional Role (promoting local food governance and territorial inclusion).
3. **Map shared critical natural resources across the foodshed boundary**, explicitly tracking rivers, arable land, aquifers, and vital biodiversity corridors, as they relate to the value chains of the six commodities across the most strategic municipalities.
4. **Dissect value chains** for each commodity within the selected strategic municipalities, pinpointing operational bottlenecks and critical logistical infrastructure.
5. **Profile active actors and intermediaries** shaping these specific commodities.
6. **Do a high-level analysis of Senegal's decentralisation law (Act 3)**, the legal framework governing inter-municipal cooperation, to identify ways in which collaboration between local authorities could be formalised.

The final report should include:

Part 1: A strategic overview of key commodities, quantities, how they map onto surrounding

municipalities and their shared resources

- Map the geographical boundaries of the Dakar city region foodshed territory (as it relates to the six commodities).
- Itemise total demand and supply quantities for the six commodities per strategically identified municipality. Data must align directly with Senegal's formal governance layers (region, department, communes)
- Catalog critical natural assets connecting adjacent municipalities (e.g, the fragile Niayes coastal aquifer, surface rivers, arable land boundaries and biodiversity corridors) to highlight shared regional ecological exposure.

Part 2: Supply flows of key commodities, proximity and productive capacities in relation to the city of Dakar, prioritising small farmer value chains

- Map the logistical flow and volume of the 6 key commodities moving from rural production zones into Dakar's urban market hubs.
- Apply the FAO criteria of proximity and productive capacity to score and rank food-shed municipalities. This highlights which jurisdictions are structurally poised for deep trade relationships.
- Explicitly isolate and identify municipalities with high concentrations of small, resource-poor farmers to maximise the alliance's equity impact.
- Document the precise value chain infrastructure within these strategic municipalities, diagnosing physical infrastructure gaps, cold storage deficit, and transit bottlenecks.

Part 3: Stakeholder map

- Map all critical value-chain actors, including smallholder cooperatives, intermediary aggregators, local logistical operators, municipal authorities, and urban wholesalers in Dakar.

For reference, examples of final C40 deliverables and be viewed here:

- [Good Food for Healthy Cities](#)
- [Public-private Collaboration to Accelerate Sustainable Urban Development: A Guide for Global South Cities](#)
- [Better Urban Systems](#)

3. Proposal guidelines

This Request for Proposal represents the requirements for an open and competitive process. The proposal should not exceed 8 pages, including any annexes (excluding resumes/CVs) - longer proposals will not be reviewed. Proposals will be accepted until 1 October 2026 at 23:59 GMT. Any proposals received after this date and time will not be accepted. All proposals should include clear timetables, how you will work with C40, clear costs and detail on experience in this area.

The proposal should give C40 evaluators all the information they need to assess your bid. Please clearly indicate where applicable:

- How your proposal is responsive to the Evaluation Criteria; including your project management and proposed approach to the scope of work, methodology, data sources, and tools to be used.

- The assumptions you are making about the project.
- Risks you have identified and appropriate mitigation measures; particularly regarding coordination with municipal city leads, data privacy, and navigating local political contexts.
- Information about your fee; you must include adequate information about how your costs were calculated to enable evaluation of cost reasonableness. Include a full, detailed project budget breakdown of deliverables and costs.
- Proposed timeline of implementation; mapping key milestones and deliverables to the strict.
- Any additional support that you need to make the project a success, including any inputs you will need from third parties or C40 staff, or local city officials.
- Proposed working partnership with C40, including (as applicable) project governance and management, key personnel, key roles and responsibilities, and escalation procedure for issues.
- Resumes of proposed key personnel; demonstrating regional African expertise.
- Responses to the RfP can be submitted in French or English.
- At least one team member/individual consultant must be fluent in both English and French, or have a partner who is to conduct meetings and facilitate the review process in English.
- The final deliverables must be submitted in French (C40 to translate for internal use).
- Information about the organisation's commitment to equity, diversity and inclusion and ethical alignment with C40.
- If submitting as a company, please include: history, executive background, size, and organisational charts. Individual consultants are exempt from this requirement.
- Examples of relevant past work;
- References from other similar clients.

You must include adequate information about how your costs were calculated to enable evaluation of cost reasonableness.

The use of AI-supported tools must be kept to an absolute minimum, and no output (text or visuals) should be produced by AI. Any AI-supported tools used must be clearly outlined and justified in the methodology section. Furthermore, the methodology must explicitly detail how results will be validated and verified using a combination of independent human oversight and cross-referencing with trusted databases/sources. Any data C40 shares is strictly confidential and cannot be shared with any AI tools.

Supplier diversity

C40 is committed to supplier diversity and inclusive procurement through promoting equity, diversity and inclusivity in our supplier base. We believe that by procuring a diverse range of suppliers, we get a wider range of experiences and thoughts from suppliers and thus are best able to deliver to the whole range of our diverse cities and the contexts that they operate within.

We strongly encourage suppliers (individuals and corporations) that are diverse in size, age, nationality, gender identity, sexual orientation, majority owned and controlled by a minority group, physical or mental ability, ethnicity and perspective to put forward a proposal to work with us.

Feel welcome to refer to C40's [Equity, Diversity and Inclusion Statement](#). Supplier diversity and inclusive procurement is one element of applying equity, diversity and inclusion to help deliver the goals of the Paris Agreement and build healthy, equitable and resilient communities.

Contract

Please note this is a contract for professional services and not a grant opportunity. Organisations unable to accept contracts for professional services should not submit bids. The work will be completed on the [C40 Standard Services Contract](#).

These terms and conditions are non-negotiable. Organisations unable to accept them as drafted should not submit bids in connection with this opportunity.

If C40 is unable to execute a contract with the winner of this competitive process, we reserve the right to award the contract to the second highest Potential Supplier.

Subcontracting

If the organisation submitting a proposal needs to subcontract any work to meet the requirements of the proposal, this must be clearly stated. All costs included in proposals must be all-inclusive of any outsourced or contracted work. Any proposals which call for outsourcing or contracting work must include a name and description of the organisations being contracted.

4. RfP and project timeline

RfP timeline	Due date
Request for Proposals sent	10 September 2026
Questions submitted to C40	15 September 2026
C40 responds to questions	18 September 2026
Deadline for receiving Offers	1 October, 23:59 am GMT
Clarification of Offers	4 October 2026
Evaluation of Proposal	5-9 October 2026
Presentation of Proposal (possible)	12 October 2026
Selection decision made	13 October 2026
All Potential Suppliers notified of outcome	16 October 2026

The project is expected to run from 26 October to 31 January 2027. Bidders must submit a detailed timeline that accounts for data availability/accessibility, data collection methods, capacity, and holiday periods. The timeline should outline all key steps from the scope of work, either the current one or a proposed alternative, including the development of the data structure and methodology, submission of initial and subsequent drafts, incorporation of feedback from C40 staff, and delivery of the final report. Timelines must be realistic, and proposals extending beyond 29 January 2027 will not be considered.

Project timeline	Due date
The project initiation phase must be completed by (onboarding and	26 October 2026

contracting)	
Kick-off meeting by	27 October 2026
Project planning phase must be refined by	30 October 2026
Initial review and scoping of crops and municipalities completed by	6 November 2026
Consolidation of findings to be completed by	27 November 2026
Submission of the comprehensive draft report to C40	7 December 2026
First round of C40 reviews completed by	14 December 2026
Revision and report production completed by	12 January 2027
Final C40 reviews completed by	15 January 2027
Finalising all deliverables and submit to C40 by	22 January 2027
The project is due to run until	29 January 2027

5. Proposal evaluation criteria

Proposals will be evaluated against the following criteria.

Evaluation criteria	Weighting
Technical Expertise & Approach • Clear understanding of the project scope, objectives, and context. • Strength and feasibility of the proposed methodology for mapping of key commodities across Dakar foodshed (e.g. GIS analysis, food-flow tracking, mass-balance quantification). • Demonstrated ability to deliver high-quality outputs for a city audience, based on robust data-driven research. • Proven experience in similar projects, including foodshed mapping, food system research in Africa. • Knowledge and/or experience with urban-rural alliances, cross-jurisdictional collaboration, and municipal governance structures. • Availability and capability of the individual/company, including relevant qualifications, and food system research expertise	55%
Project Management & Deliverability • Realistic and well-structured timeline with clear milestones and deliverables. • Identification of potential risks and appropriate mitigation strategies.	15%

• Clear collaboration and engagement plan, outlining how the contractor will work with C40 staff and city project teams. • Defined escalation procedure. • Internal quality control measures to assure accuracy, data integrity, and reliability of findings.	
Value for Money • Economy: Cost efficiency and transparency in budget allocation. Clear justification of costs relative to project scope and deliverables. • Efficiency: Feasibility of the project management approach, resource allocation across multiple cities, and ability to maximise impact within budget constraints. • Effectiveness: Suitability and viability of proposed methods, tools, and models to achieve the research objectives.	20%
Equity and Ethical Alignment • Alignment with C40's values, including commitment to sustainability, equity, diversity, and inclusivity. • Bidders are encouraged to link to their principles, or in case of a research organisation, relevant organisational policies and principles. • Consultants based in Africa and in particular, Senegal, are strongly encouraged to apply.	10%

Following the evaluation of written submissions, C40 reserves the right to invite a shortlist of the highest-ranked bidders for an interview or technical presentation to further validate their proposals. If conducted, the results of these sessions will be incorporated into the final technical score.

6. Project budget

The maximum budget for this project is **\$ 25,000 including all VAT and taxes**. Bids exceeding this amount will not be considered. As an example, the cost breakdown could be presented as follows:

Budget component/ deliverable	Allocation (%)	Proposed amount (USD)	Frequency of cost
Initial review	20%	\$	Once-off
Draft report	40%	\$	Once-off
Final report	40%	\$	Once-off
TOTAL	100%	\$	NA

All proposals must include proposed costs to complete the tasks described in the project scope, including all VAT and taxes. Costs should be stated as one-time or non-recurring costs or monthly recurring costs. All costs incurred in connection with the submission of this RfP are non-refundable by C40.

Payment will be made according to meeting project milestones as approved by the C40 point of contact.

7. C40 policies

C40 expects third parties to be able to abide by these C40 policies

- Non-Staff Code of Conduct Policy [here](#)
- Equity , Diversity and Inclusion Policy [here](#)

8. Submissions

Each Potential Supplier must submit **one copy of their proposal** to the email address below by 23:59 GMT on 1 October 2026:

Chuck Momanyi, Manager of Urban-Rural Alliances(Food-Systems) at cmomanyi@c40.org with Anri Manderson, Senior Manager of Just Food Transitions at amanderson@c40.org in cc.

Anonymised responses to questions will be provided here ([link](#)) when the Q&A period closes.

Based on the submissions received, C40 reserves the right to promote the establishment of consortium relationships or request potential suppliers refine their submission after receipt.

Have a concern?

C40 is committed to the highest standards of ethical behaviour. As such, we are committed to being open and responsive to complaints and suggestions on how we can improve from outside the organisation. Please refer to [C40 Complaints Procedure](#) on how to reach us.

Disclaimer

C40 will not accept any liability or be responsible for any costs incurred by Potential Suppliers in preparing a response for this RFP. Responses submitted will be accessible by all C40 staff and external evaluators (if any).

Neither the issue of the RFP, nor any of the information presented in it, should be regarded as a commitment or representation on the part of C40 (or any of its partners) to enter into a contractual arrangement. Nothing in this RFP should be interpreted as a commitment by C40 to award a contract to a Potential Supplier as a result of this procurement, nor to accept the lowest price or any tender.